

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-467-1935 promotions.

n° 38-467-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 octobre 1935

Numéro JO
n° 467 du 31/10/1935

Date du numéro
31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Djama, somali abéraoual, est engagé en qualité de boy, à l'hôtel du. Gouvernement, pour compter du 14 octobre 1945, à la solde mensuelle de quatre-vingts. francs, passible des prélèvements, en remplacement du nommé Abdoulaf Mohamed, licencé.